

Cursus intégré Potsdam

▶ Contact

Responsable : [Stéphanie DIJOUX](#).

▶ Actualités

DESCRIPTION DU CURSUS



Offrant aux étudiants des filières franco-allemandes au total 25 unités d'enseignement en matière de droit allemand (tous diplômes confondus), l'Université Paris Nanterre est la première université de France pour l'enseignement du droit allemand.

Dans le cadre du Cursus intégré Université Paris Nanterre /Potsdam (soutenu par l'Université Franco-Allemande - UFA par une bourse de 270,00 Eur/mois) environ 30 étudiants français, sélectionnés par le test d'entrée en 1ère année de Licence de Droit Mention Droit Français / Droit Allemand, commencent leurs études à Potsdam pour y préparer pendant 2 ans des examens à la fois en droit allemand et en droit français.

- En matière de droit allemand, ils suivent les enseignements juridiques allemands classiques obligatoires pour l'obtention de la Zwischenprüfung, à la fin de leur séjour d'études en Allemagne.

- Parallèlement, ils suivent, avec un groupe d'étudiants allemands, le cursus Droit français mis en place par Potsdam et assuré par des enseignants de Université Paris Nanterre.

En cas de réussite du double cursus à Potsdam, les étudiants français et allemands obtiennent une équivalence, c'est à dire le droit de poursuivre, à l'Université Paris Nanterre, leurs études pour préparer la 3ème année de Licence puis le Master bilingue des droits de l'Europe (spécialité Droit Français / Droit Allemand).

Les étudiants ayant commencé leurs études à l'Université Paris Nanterre (L1 et L2) pourront passer leur 3ème année de licence à Potsdam également avec la bourse de l'UFA.

Ce cursus intégré, tel qu'il est pratiqué depuis octobre 1994 par l'Université Paris Nanterre et Potsdam peut par conséquent être considéré comme une nouvelle étape vers l'harmonisation des études en Europe.

Mis à jour le 08 avril 2018

<https://ufr-dsp.parisnanterre.fr/cursus-integre-potsdam-685051.kjsp?RH=1475503310199>